

Le Mag'

Saint-Brès



DÉCONFINEMENT

La vie reprend dans nos cafés et restaurants !



Nettoyage de la garrigue : une initiative portée par la jeunesse

p. 4

p. 8 Interview : Céline LEBOS, adjointe au Maire déléguée aux finances, aux affaires scolaires et périscolaires

p. 9 Dossier : le budget



p. 12

Nouveau : un permis de végétaliser à Saint-Brès

p. 14 Dossier : Aménagement du territoire

p. 16 L'actu des jeunes

Les projets du CMJ

p. 18



2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

p. 20

Élections 2021 : Ce qu'il faut savoir

p. 22 Vie associative saint-brésoise

p. 26 Programme culturel et festif

p. 28 Répertoire

p. 30 Infos municipales et métropolitaines

p. 31 État civil



Suivez toute l'actualité de la Ville de Saint-Brès sur : www.ville-saintbres.fr



SERVICE COMMUNICATION

lucile.coulet@ville-saintbres.fr • 04 67 87 46 07

Le MAG' • Juin 2021 • n°41

Directeur de la publication : Laurent JAOL • Rédactrice en chef : Lucile COULET • Comité de rédaction : Yolande BARRENECHEA, Aurélien FERRIER, Agnès LESCOMBES • Photos et illustrations : Photothèque municipale • Impression : Magenta 34430 Saint-Jean-de-Védas • Distribution : Le Mag' est distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu (boîte aux lettres non conforme, verrouillage par code...), le Mag' est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Le Mag' est téléchargeable sur le site Internet www.ville-saintbres.fr. • Courriel : lucile.coulet@ville-saintbres.fr

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

Depuis mars 2020, nous traversons une crise sanitaire sans précédent.

Notre vie quotidienne est affectée par des mesures de restrictions sanitaires qui alternent confinement partiel ou total, limitations de déplacements, couvre-feu, fermeture des lieux publics et privés... En résumé, de nombreuses restrictions qui touchent à notre liberté.

Dans ce contexte inédit, chacun a dû continuer à faire face à ses responsabilités tant familiales que professionnelles, et s'adapter courageusement à de nombreuses contraintes.

Les restrictions sont levées une à une depuis le mois dernier, à mesure que les jours s'allongent. Jusqu'au 30 juin, date salvatrice qui devrait nous libérer totalement du couvre-feu, l'étau se desserre progressivement. D'ores et déjà, vous êtes nombreux à investir les terrasses des bars et restaurants, ranimant les rues de nos villes...

La vie reprend progressivement son cours, enfin !

Le mois de juin est placé sous le signe de la transition, et nous disposons désormais d'un calendrier précis des étapes du déconfinement.

Néanmoins, restons conscients de la fragilité de la situation sanitaire. Tant que la vaccination n'aura pas immunisé la grande majorité de la population, le risque d'un nouvel épisode de pandémie ne sera pas complètement écarté, et appellera à la plus grande prudence.

Certes, la crise sanitaire a bouleversé notre façon de fonctionner, mais je reste mobilisé sur les affaires municipales et métropolitaines.

Le printemps est synonyme, pour nos institutions, de vote des budgets. Aussi, je tiens à vous informer que le Conseil de Métropole s'est réuni pour aborder notamment la question d'une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Président de la Métropole a proposé une hausse de 10% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans les 31 communes de notre intercommunalité. Depuis le débat d'orientation budgétaire qui avait évoqué la possibilité de cette hausse, j'avais annoncé que je m'y opposerai. En votre nom et au nom du Conseil municipal de Saint-Brès, j'ai donc, en séance publique, voté contre l'augmentation de cette taxe.

À Saint-Brès, nous venons de voter le budget 2021. **Pour la sixième année consécutive, nous avons fait le choix, avec les élus du Conseil municipal, de ne pas augmenter les impôts.** Le contexte économique nous incite à la prudence et à tenir compte d'une précarité croissante.

Juin sera également marqué par les élections régionales et départementales. Ces élections sont cruciales pour faire vivre la démocratie. Il s'agit d'élire les gestionnaires des budgets de la Région et du Département, dont dépendent les aides financières indispensables à notre commune.

Afin de limiter au maximum le risque sanitaire, le scrutin se déroulera dans le cadre d'un protocole très strict : aménagement des bureaux de vote, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, là encore, toutes les précautions sanitaires seront prises.

Vous pourrez donc, sans risque, participer à ces élections départementales et régionales qui se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin.

Je conclurai cet édit en vous souhaitant un très bel été et que vous puissiez profiter de la douceur de vivre, au cours d'un simple repos ou de vacances bien méritées !

Laurent JAOL
Maire de Saint-Brès

Nettoyage de la garrigue

Élus et citoyens mobilisés pour lutter contre les dépôts sauvages

Chaque année, les élus du Conseil municipal des jeunes organisent un grand nettoyage de la garrigue le dernier week-end du mois de mars.

Cette initiative a pour but de sensibiliser sur la question des dépôts sauvages et mobiliser les citoyens sur la préservation de la nature et de leur cadre de vie.

Avec le changement d'heure, c'est donc à une heure très matinale que le CMJ, les élus du Conseil municipal, les bénévoles des associations, les chasseurs et les citoyens Saint-Brésois se sont réunis pour cette demi-journée productive.

Les participants se sont donnés rendez-vous devant la Tour Ronde à Saint-Brès pour se munir du matériel nécessaire. Après s'être équipés, tous se sont rendus sur place pour le grand nettoyage.



20 m³
de déchets ramassés

poussettes, pneus de voiture, vêtements,
ferraille, masques, cumulus, vélos...

BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS !

Qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité ou d'un industriel, tout producteur de déchets est responsable de ses déchets. Les dépôts sauvages constituent une source majeure de la pollution de l'air, des eaux, des sols. Ils sont également responsables de la dégradation du paysage. Pour cette raison, il est interdit d'abandonner des déchets sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique (articles R.632-1 et 635-8 du Code pénal).

Si vous découvrez un dépôt sauvage à Saint-Brès, merci de le signaler à la Police municipale :
04 67 87 46 03
police.municipale@ville-saintbres.fr



Cérémonie du 8 mai

Dernier dépôt de gerbe pour Ferdinand JAOU

En raison des mesures sanitaires prises par le Préfet de l'Hérault, c'est en toute intimité que le Maire de Saint-Brès, les élus du Conseil municipal et du CMJ, le Conseiller régional Ferdinand JAOU, la Gendarmerie de l'Hérault, l'association Le Souvenir Français et son porteur-drapeau Jean-Guy Nicolas, ancien Maire de Saint-Brès, se sont réunis pour honorer ceux qui se sont battus pour la liberté.

Fierté et émotion pour Laurent JAOU, lui-même issu d'une famille de la Résistance et pour qui le devoir de mémoire doit véritablement perdurer. Il est essentiel que les plus jeunes comprennent que la guerre n'est pas cantonnée aux images, aux dates, aux figures marquantes. Elle a réellement existé.

Cette cérémonie, bien que singulière au regard de la crise sanitaire, a été marquée par le dernier dépôt de gerbe de Ferdinand JAOU en tant que Conseiller régional, aux côtés de son fils Laurent JAOU, le Maire et de sa petite fille Léa, élue au CMJ.

Trois générations réunies pour rendre hommage à nos héros.

Après 40 ans de vie associative, militante et politique, Ferdinand JAOU tire sa révérence au pied du Monument aux Morts de Saint-Brès. C'est une fierté et un honneur d'être à ses côtés pour ce dernier dépôt de gerbe qui symbolise notre devoir de mémoire et notre combat pour la paix.

Laurent JAOU,
Maire de Saint-Brès





CÉLINE LEBOS

ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE AUX FINANCES, AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Le budget 2021 de la Ville de Saint-Brès a été voté le 8 avril dernier par les élus du Conseil municipal. Comment ce budget a-t-il été préparé ?

Le budget de la commune est réalisé dans le dialogue, grâce à la synergie de l'équipe municipale et des responsables de service et conformément aux engagements pris lors de la campagne. Chaque membre du Conseil municipal portant une délégation a pour mission de proposer un budget composé avec les services concernés. Ces propositions sont ensuite étudiées en commission finances selon les orientations politiques et les enjeux du service public.

Compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire, quelles ont été les priorités de la municipalité dans l'élaboration de ce budget ?

L'épidémie du Covid-19 a engendré une toute autre répartition du budget puisqu'il faut désormais prendre en compte de nouvelles dépenses pour la protection des citoyens et le soutien aux Saint-Brésoises et Saint-Brésois qui souffrent de la situation sanitaire.

Nos orientations politiques convergent vers le maintien d'un service public de qualité avec la préservation du pouvoir d'achat des ménages saint-brésois, primordial dans ce contexte difficile.

Aussi, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour la 6^{ème} année consécutive. C'est pour moi un engagement fort que nous prenons auprès de nos concitoyens et cette décision exige un travail important d'équilibre du budget et de recherche de nouvelles sources de financements.

La nomenclature du budget se dessine en fonction des propositions de notre programme de campagne, il s'agit-là de notre fil conducteur. Les grandes lignes financières s'orientent donc en 2021 sur :

- **Le secteur de la jeunesse** avec le projet d'agrandissement du groupe scolaire, la création d'une aire de jeux au cœur du quartier Cantauessel, la rénovation du parc de l'Olivette et bien sûr le maintien de nos actions en faveur des jeunes.

- **Le secteur du social** avec l'amélioration des conditions

d'accueil des publics bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

- **L'aménagement durable du territoire** avec le maintien de l'effort financier pour notre patrimoine (travaux, entretien, réparation de la ville). Les services urbanisme et aménagement du territoire ont, de plus, été renforcés.

- **Le secteur associatif** avec l'attribution des subventions malgré la crise sanitaire et la mise à l'arrêt de nombreuses activités.

- **La sécurité** avec le renfort de nos dispositifs (vidéoprotection, police municipale).

- **La préservation et la protection de l'environnement** font également partie de notre axe de travail, c'est la raison pour laquelle nous travaillons en collaboration étroite avec les institutions telles que la Métropole de Montpellier pour la création de pistes cyclables ou le SIVOM Cadoule Béranger Salaison pour la mise en place d'une alimentation biologique et responsable. Ainsi ces actions ne sont pas toutes directement imputées sur le budget communal mais elles n'en restent pas moins primordiales.

- Enfin, malgré la difficulté d'organiser des **manifestations culturelles et festives**, nous n'en oublions pas moins leur importance, c'est pourquoi un budget leur est tout de même réservé.

Nous parlons chaque année d'un contexte budgétaire contraint, qu'en est-il pour 2021 ?

Alors que les collectivités locales sont toujours impactées par les mesures d'économies décidées au niveau national, il faut d'abord souligner la gestion rigoureuse et durable des finances de la commune. C'est important car ces bons résultats sont le gage de nos investissements de demain, au service de la population.

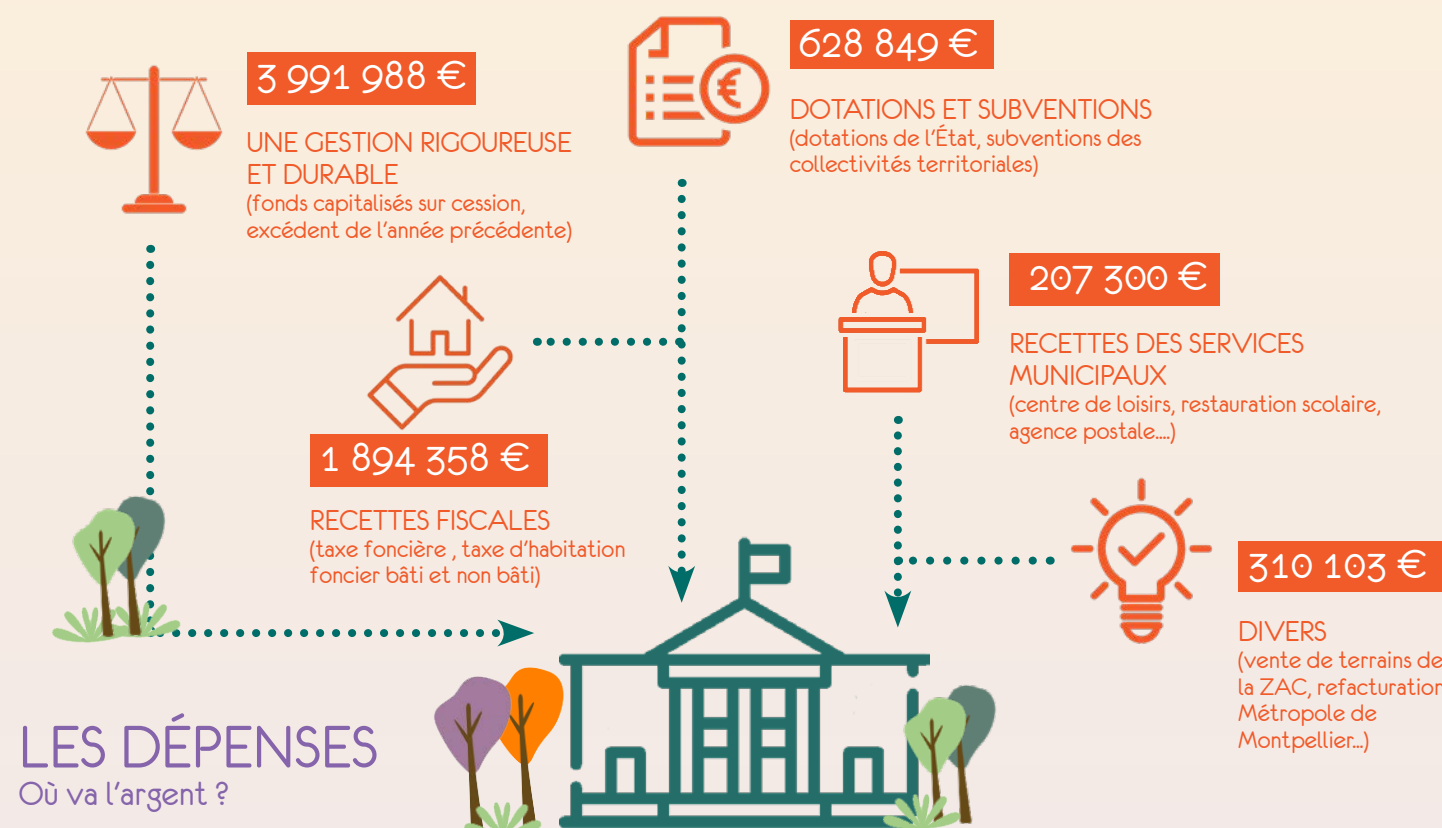
Le contexte budgétaire est donc tout à fait singulier, de par la crise sanitaire d'un côté et la baisse des dotations de l'État de l'autre. Malgré tout, notre volonté est ferme, nous ne souhaitons pas impacter le portefeuille des Saint-Brésoises et Saint-Brésois. Aussi, il a fallu manœuvrer et faire des choix pour équilibrer le budget tout en respectant nos engagements.

LES RECETTES

D'où vient l'argent ?

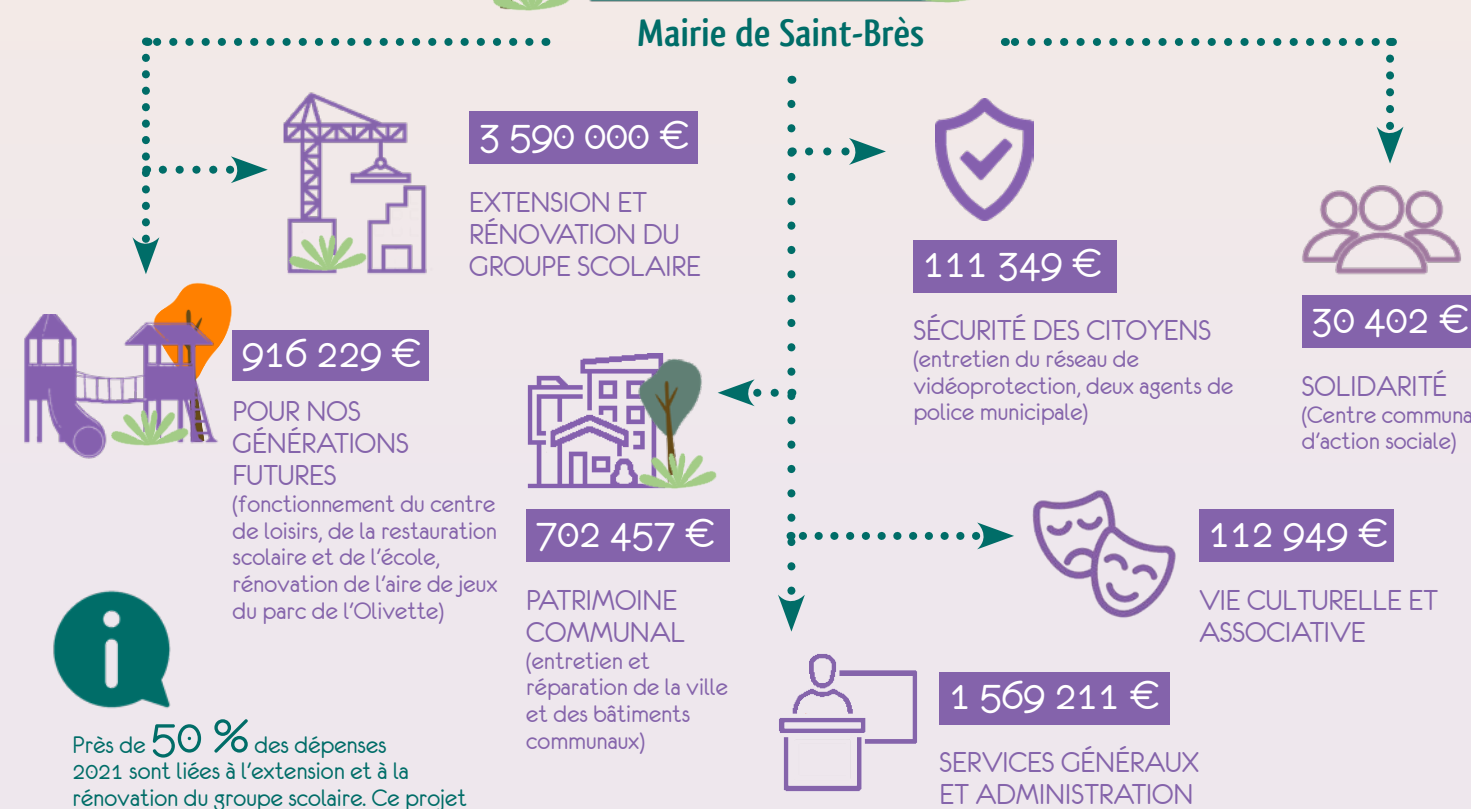
0 %

DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DEPUIS 6 ANS



LES DÉPENSES

Où va l'argent ?



Près de 50 % des dépenses 2021 sont liées à l'extension et à la rénovation du groupe scolaire. Ce projet d'importance ne provoque néanmoins aucune hausse d'impôt.

Des nouveaux locaux pour la Banque Alimentaire



Merci aux généreux donateurs

Les élus du Conseil municipal de Saint-Brès et du CCAS, les bénévoles et les bénéficiaires de la Banque Alimentaire remercient chaleureusement Simpliscine et Vinci pour leur générosité. Grâce à ces deux entreprises locales, deux frigos ont pu venir compléter le mobilier de la Banque Alimentaire. Merci également au Chaudron des saisons et à la boulangerie la Brésoise qui offrent leurs invendus à la Banque Alimentaire.

Avec la crise sanitaire, la Banque Alimentaire a relevé une augmentation de 25% des demandes de l'aide alimentaire.

Cette hausse a engendré des besoins conséquents en termes de stockage et d'accueil du public.

En effet, le CCAS et les bénévoles de la Banque Alimentaire, soutenus par la Banque Alimentaire de l'Hérault, ont doublé le nombre de collectes annuelles afin de pouvoir répondre à la demande croissante. Aussi, il a fallu repenser le stockage des denrées et réorganiser les locaux de la commune.

C'est donc la Maison Lamouroux, dont la Ville a fait l'acquisition il y a quelques années, qui accueille depuis le 3 mai dernier les bénéficiaires de la Banque Alimentaire. La Maison Lamouroux, plus spacieuse pour le stockage, propose également des conditions d'accueil plus adaptées pour préserver l'intimité des personnes bénéficiant de l'aide alimentaire.

Les services techniques ont réalisé un travail colossal et de qualité pour la mise aux normes de la Maison Lamouroux. Un grand merci à toute l'équipe technique !



Ça pousse aux jardins de Jeannot

À l'automne dernier, l'association "Les Jardins de Jeannot" avait mis à disposition du CCAS de la Ville de Saint-Brès deux de leurs parcelles. Un projet solidaire qui a pour but de lutter contre la précarité alimentaire. La diversité et la qualité des denrées distribuées est une priorité pour le CCAS de la Ville de Saint-Brès.

En partenariat avec "Les Jardins de Jeannot", les bénéficiaires ont participé à deux journées de jardinage pour la plantation de graines et l'entretien des parcelles. Un grand merci aux membres de l'association "Les Jardins de Jeannot" pour cette belle initiative et aux bénéficiaires qui ont tenu à être acteurs de ce projet solidaire.



Collecte printanière de la Banque Alimentaire : une belle mobilisation

Face à la hausse du nombre de bénéficiaires de la Banque Alimentaire de Saint-Brès, notamment en raison de la crise sanitaire, vous avez été nombreux à répondre à l'appel à la solidarité du CCAS de la Ville de Saint-Brès. Grâce à vous et à la mobilisation des élus, du CMJ et des bénévoles, la Banque Alimentaire va pouvoir poursuivre sa mission auprès des bénéficiaires.

Le budget du CCAS voté à l'unanimité

Le Conseil d'administration du CCAS de Saint-Brès s'est réuni en avril dernier et a voté à l'unanimité le budget 2021 d'un montant de 13 631, 59 €. En raison du contexte sanitaire et en fonction du nombre de demandes d'aides exceptionnelles en 2021, la Ville de Saint-Brès pourra être amenée à augmenter sa dotation au CCAS, afin de répondre au plus juste aux besoins des administrés traversant des difficultés financières.

Les bénévoles du CCAS et de la Banque Alimentaire forment une équipe solide et soudée. Chaque lundi, pour la distribution des colis alimentaires, 7 bénévoles (Hadda, Maryse, Anne-Marie, Sylvie, Denise, Christiane et Joël) assurent la logistique et l'accueil des bénéficiaires. Puis, tout au long de l'année, ce sont près de trente bénévoles actifs qui se mobilisent pour les collectes, l'entretien des salles, le déploiement des plans d'urgence (canicule et Covid-19 notamment).

Un permis de végétaliser à Saint-Brès Pour une ville plus verte, plus fleurie et surtout plus belle

La Ville de Saint-Brès propose à ses habitants d'obtenir un permis singulier : le permis de végétaliser. Démarche citoyenne et participative, le permis de végétaliser donne la possibilité aux Saint-Brésois d'investir l'espace public et de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les végétaux permettent de rafraîchir les villes, d'améliorer la qualité de l'air et de développer la biodiversité. D'un point de vue esthétique, la verdure est signe d'embellissement et apporte charme et convivialité à la ville. Planter au coin de sa rue, fleurir le pied d'un arbre, installer une jardinière devant sa porte ou encore faire courir des plantes sur les murs c'est apporter sa pierre à l'édifice.

Le permis de végétaliser a aussi l'avantage de créer des liens entre les habitants qui sont amenés à se rencontrer, jardiner ensemble et profiter d'une ville plus jolie et plus accueillante.

Il permet en somme de renouer le contact entre les populations citadines et les variables de la nature. Les plantations citoyennes sont reconnues pour leur rôle apaisant et pour leur capacité à transformer l'ambiance dans un quartier.

Le permis de végétaliser est une nouvelle manière, plus participative et citoyenne, de penser l'urbanisme. Entre les espaces publics gérés par les collectivités et les espaces privés, ce nouvel espace végétalisé est public mais aménagé par des citoyens ou des collectifs.



Le permis de végétaliser pour quoi faire ?

- ➡ LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR
- ➡ FAVORISER LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ EN VILLE
- ➡ PARTICIPER À L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE
- ➡ CRÉER DU LIEN SOCIAL ET FAVORISER LES ÉCHANGES
- ➡ PARTAGER DES SAVOIRS ET INITIER DES PROJETS COMMUNS

En
Savoir
+

Le permis de végétaliser est un document administratif officiel accordé aux habitants des communes soucieuses de laisser une place plus importante à la nature. Il s'agit d'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public, sous certaines conditions, qui permet aux habitants de végétaliser les abords de leur logement.

Faites de la ville votre jardin

Vous aimez jardiner ? Vous souhaitez contribuer à la végétalisation de Saint-Brès ? Avec le permis de végétaliser, participez à une action citoyenne pour améliorer votre environnement de proximité.

Comment puis-je participer à la végétalisation de ma ville ?



JE RÉFLÉCHIS À MON PROJET DE VÉGÉTALISATION

Je peux installer des bacs à fleurs ou des jardinières dans la rue, fleurir le pied d'arbre situé devant ma porte ou encore les espaces verts enherbés (placette au centre des lotissements). Je peux aussi embellir ma façade grâce à des plantes grimpantes ou des fleurs.



JE PRÉPARE MA DEMANDE DE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Je retire un dossier à la Mairie de Saint-Brès ou sur le site Internet : www.ville-saintbres.fr Je prépare ensuite les pièces à fournir afin que les services de la Mairie puissent étudier ma demande et m'engage à respecter la charte du permis de végétaliser.



JE DÉPOSE MON DOSSIER ET J'ATTENDS L'AUTORISATION DE VÉGÉTALISER

La Ville de Saint-Brès s'engage à traiter les demandes dans un délai de 5 semaines maximum. Si mon projet est accepté, la Mairie me délivrera une autorisation temporaire d'occupation du domaine public pour me permettre de concrétiser mon projet.



PLUS D'INFOS

Hôtel de Ville - Service Aménagement du territoire
14 place de la Ramade
34670 Saint-Brès

04 67 87 46 00
urbanisme@ville-saintbres.fr

www.ville-saintbres.fr



Actipôle : Le nouveau pôle paramédical ouvrira ses portes dès cet été

Vous avez du remarquer depuis quelques mois la valse des grues et des tractopelles au niveau de l'entrée de ville du côté du quartier Cantausse. Si vous vous êtes posés la question de la nature de ces travaux, voici la réponse : il s'agit du nouveau pôle paramédical, l'Actipôle.

Après le pôle médical "Médipôle", situé rue du Versant à côté de la pharmacie, la municipalité souhaitait élargir l'offre de services proposée aux Saint-Brésoises et Saint-Brésois.

Pour rappel, les élus du Conseil municipal s'étaient engagés à favoriser l'installation d'activités paramédicales.

L'Actipôle, quelles
activités paramédicales ?



- ➡ Un cabinet dentaire
- ➡ Des kinésithérapeutes
- ➡ Un vétérinaire
- ➡ Une kinésithérapeute spécialisée en maxillofaciale et cancer du sein



Groupe scolaire : Point d'étape

Après la concertation des équipes pédagogiques afin d'identifier les besoins, un bureau d'études programmistes réalise actuellement les études de faisabilité dont les conclusions sont attendues pour le mois de juillet 2021.

Ces études permettront d'apprécier le projet à envisager ainsi que son coût en fonction des demandes et des besoins. Sur cette base, un concours d'architecte sera lancé à la fin de l'été, afin de sélectionner celui qui réalisera le projet définitif en totale collaboration avec la Ville de Saint-Brès.

Une réunion publique d'information et de concertation sera organisée à moyen terme afin de vous tenir informés de l'avancement du projet et de répondre à vos interrogations.

En parallèle, des solutions temporaires sont à l'étude pour anticiper l'éventuelle hausse des effectifs de la rentrée de septembre 2021.

Quartier Cantausse : Les premières installations de la promenade de santé

Les premiers équipements de la promenade de santé située dans le quartier Cantausse ont été installés récemment avec la plantation d'arbres, la pose de tables de pique-nique, de bancs, l'aménagement d'un chemin et la sécurisation des bassins. D'autres équipements viendront compléter cette première offre comme des installations sportives et une aire de jeux. Affaire à suivre...

Bosquets fruitiers : Les semeurs de jardins sèment leurs graines à Saint-Brès

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un projet soutenu par la Ville de Saint-Brès et porté par l'Ensemblerie, association Saint-Brésoise et Le Réseau des Semeurs de jardin, association montpelliéraine.

Il s'agit d'introduire des espaces de verdure en ville et de les transformer en paysages comestibles accessibles à tous ! Îlots de fraîcheur en été, absorption des pluies d'automne, maintien des sols contre l'érosion, fixation du carbone, refuge pour la biodiversité, production fruitière, revalorisation des espaces publics, résilience des territoires face au changement climatique... les bienfaits de ces petites forêts comestibles sont nombreux !

Le réseau des Semeurs de jardin travaille déjà en collaboration avec plusieurs villes de la Métropole et retient un projet par an. En 2021, la candidature de notre commune a été retenue !

QUEL FORMAT ? SUR QUELLE PÉRIODE ?

Le projet est réalisé sur une année avec un accompagnement des jardiniers du réseau des Semeurs de jardin. L'Ensemblerie et les bénévoles qui souhaiteront y participer assureront l'entretien de ces espaces (arrosage si besoin et taille des arbustes).

POUR QUAND ?

Les premières graines seront plantées à l'automne prochain. D'ici là, nous vous tiendrons informés du lieu qui aura été sélectionné.

Avec Josy SCHWARTZ, 1^{ère} adjointe déléguée à l'aménagement du territoire, nous œuvrons pour que la biodiversité prenne une place centrale dans notre ville. Avec le permis de végétaliser et les bosquets fruitiers, notre volonté est que les Saint-Brésoises et Saint-Brésois s'associent à notre démarche afin que nous soyons tous acteurs de notre environnement.



Agnès LESCOMBES
Conseillère
municipale déléguée
à l'environnement



Comment devenir jardinier des bosquets ?

Si vous avez la main verte et que vous souhaitez vous investir dans ce projet collaboratif, alors n'hésitez pas, ce projet est fait pour vous !

Devenez un partenaire du territoire.

Pour y participer, rien de plus simple !

Il vous suffit de contacter l'association

L'Ensemblerie :

ENSEMBLERIE34@GMAIL.COM



À la recherche d'ambassadeurs Instagram !

Si tu aimes les réseaux sociaux, si tu as envie de faire découvrir ta ville à travers Instagram et si tu souhaites apporter un nouveau regard, alors rejoins l'équipe d'ambassadeurs de la Ville de Saint-Brès.

L'idée est simple !

Si tu participes à une activité sportive ou culturelle, si tu fais une sortie sur Saint-Brès avec tes amis, si tu te balades dans ta ville, alors envoie-nous tes photos et nous les publierons sur le compte Instagram de la Ville en mentionnant ton prénom ou ton pseudo.

Pour participer :

Envoie un mail à : lucile.coulet@ville-saintbres.fr ou un texto au 06 78 93 69 24



Compte Insta de la ville de Saint-Brès



Remise des fournitures scolaires

31 août

La rentrée scolaire est un moment spécial pour nos petits Saint-Brésois. Nouvelle classe, nouveaux camarades, nouvel(le) enseignant(e)... Afin de contribuer à cette étape importante et aider financièrement les familles, la Municipalité organise un événement convivial pour offrir à tous les enfants de l'école élémentaire le petit matériel nécessaire : règle, stylos, ciseaux... sélectionné par les enseignants et adapté au programme de chaque classe. Tous les parents et leurs enfants inscrits à l'école élémentaire de Saint-Brès sont cordialement invités à la traditionnelle remise des fournitures scolaires le mardi 31 août à 18h30 à la salle polyvalente Gaston-Sabatier, en présence des élus de la Ville et des enseignants.

Cérémonie pour le passage en 6^{ème}

Les élèves de CM2 qui passent en 6^{ème} sont invités par le Maire de Saint-Brès et son équipe à une cérémonie le mardi 29 juin à 18h dans la cour de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine. Afin de féliciter les élèves pour leur parcours scolaire, de jolies surprises les attendent. Un moment convivial à partager en famille avec les élus de la ville.

Inscriptions scolaires

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école ou change d'établissement, n'oubliez pas de l'inscrire !

Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet de la ville de Saint-Brès :

www.ville-saintbres.fr à la rubrique **Enfance et Jeunesse**.



Ce qu'il se passe au centre de loisirs...

"Avec et sans masque" : l'expo pour sensibiliser les jeunes aux gestes barrières



Alors que le déconfinement a ravi le cœur de beaucoup d'entre nous et surtout les jeunes, il n'en reste pas moins primordial de respecter les gestes barrières afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Afin de sensibiliser les enfants sur l'importance du maintien des gestes barrières et notamment du port du masque, les animateurs ont créé une exposition à la façon d'Andy Warhol, baptisée "Avec et sans masque". Les enfants se sont fait tirer le portrait avec et sans masque et ont pu choisir les couleurs de leur photo pour créer un tableau Pop Art. Une idée originale qui a séduit les jeunes.

Inscris-toi vite !

Les vacances d'été au centre de loisirs

L'équipe du centre de loisirs a préparé un programme sur-mesure pour les jeunes. Après une année marquée par des complications liées à l'épidémie de Covid-19, entre confinement et restrictions sanitaires, les animateurs du centre de loisirs ont souhaité proposer des activités ludiques, qui ont du sens, ponctuées par des sorties en extérieur.

Les programmes vous sont communiqués via le Portail famille. Si vous n'êtes pas encore inscrits au centre de loisirs, vous trouverez les programmes sur le site Internet de la ville de Saint-Brès :

www.ville-saintbres.fr



L'actu du Conseil municipal des jeunes

À la découverte des traditions taurines



La Ville de Saint-Brès est une terre de traditions, entourée de manades et fervente défenseuse de la bouvine. C'est pourquoi Sylvie JAUMES, Conseillère municipale en charge du CMJ a initié une journée découverte au cœur de la Manade VITOU pour initier les jeunes élus aux traditions taurines.

Après une présentation des divers corps de métiers qui composent une manade, c'est à bord d'une remorque, sur des balots de paille, que les jeunes ont pu pénétrer au cœur des champs de taureaux et de chevaux camarguais pour assister au tri des bêtes.

Une très belle matinée durant laquelle les jeunes ont pu découvrir la Fé di Bioù (le goût et la passion pour les taureaux et chevaux de Camargue) et qui s'est terminée par une dégustation de la traditionnelle fougasse d'Aigues-Mortes.



Sylvie JAUMES
Conseillère municipale
en charge du CMJ

L'univers de la bouvine est ancré dans l'ADN de notre commune, c'est pourquoi il me semblait essentiel de sensibiliser nos jeunes élus aux traditions de notre territoire.



Skate-park : de nouveaux jeux pour les enfants

Les élus du CMJ se lancent dans la rénovation des jeux du Skate-park.

Les modules de l'aire de jeux pour enfants sont vieillissants, c'est pourquoi, les élus du Conseil municipal des jeunes ont souhaité les renouveler. Grâce à une aide financière du Conseil départemental de l'Hérault, l'aire de jeux pourra être réhabilitée dans sa quasi totalité. Les élus du CMJ ont participé à cette opération en prenant en charge le choix des modules.

Organisés et impliqués, les jeunes se sont réunis sur place, au skate-park, avec le catalogue référençant de nombreux jeux, afin de procéder à une sélection adaptée à chaque tranche d'âge en respectant une harmonie entre les couleurs et l'architecture des modules.

Les nouveaux modules devraient être mis en place d'ici la fin de l'année 2021.

 Restez connectés sur la page Facebook de la Ville de Saint-Brès pour connaître l'avancée du projet.



Boîtes à livres : point d'étape

La fabrication des boîtes à livres entreprise par les élus du CMJ avance à grand pas. Retardés dans un premier temps à cause du troisième confinement, les jeunes ont repris du service.

Ponçage des meubles, peinture et vernis... des travaux qui ont pu être réalisés grâce à l'encadrement des agents du service technique de la Ville de Saint-Brès.

Les boîtes à livres seront installées avant l'été, avec une première sélection de lectures proposée grâce à la collecte de jouets initiée à l'automne dernier.



Yona Monterroso intègre le pôle excellence de Handball à Toulouse



Après avoir passé deux ans au pôle espoir de Nîmes, Yona vient d'être recrutée par le pôle excellence de Toulouse et rejoindra l'équipe de N1 au poste de gardienne. En parallèle, elle prépare son bac de Français pour lequel nous lui souhaitons bonne chance ! Bravo Yona pour ce joli parcours !

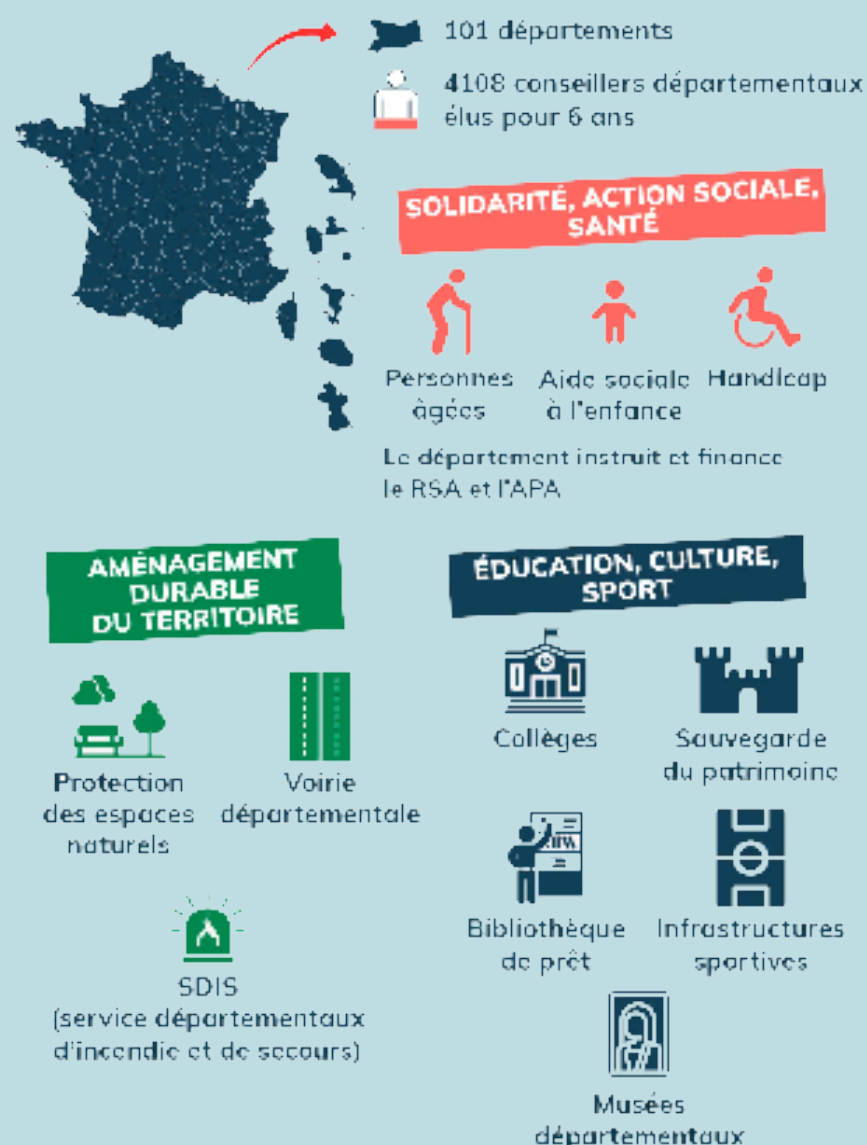
Élections régionales et départementales

20 et 27 juin 2021

Les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux les 20 et 27 juin prochains.

Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019

Quel est le rôle du département ?



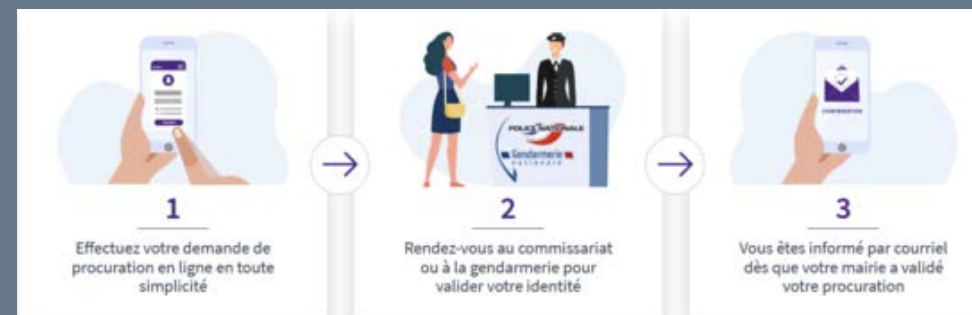
Quel est le rôle de la région ?



Vous ne pouvez pas venir voter ? Faites votre procuration

Pour la première fois, votre demande de procuration peut se faire en ligne sur le site :

maprocuration.gouv.fr



La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Attention : Vous et votre mandataire (personne à qui vous souhaitez donner votre procuration), devez être inscrits sur les listes électorales de la même commune.



Si vous n'êtes pas connectés à Internet, le formulaire peut encore être rempli sur papier au guichet du commissariat ou à la gendarmerie.

Les Flèches de Saint-Brès



Les beaux jours reviennent et avec eux le désir de pratiquer le tir à l'arc et de se retrouver ensemble pour des volées de flèches en toute convivialité.

En raison de la crise sanitaire, la salle polyvalente Gaston-Sabatier est réservée à la restauration scolaire. C'est pourquoi, après avis favorable de la Ville de Saint-Brès, le club reprend les entraînements en extérieur.

Le club a donc fait l'acquisition de huit cibles afin de pouvoir tirer sur des distances de 10, 18, 25 et 35 mètres simultanément dans l'enceinte du stade en toute sécurité et dans le respect des consignes sanitaires.



**MOT DE LA PRÉSIDENTE
CLAUDINE DURAND**

Anne POURREAU, animatrice de l'Atelier Pétra nous a quittés, emportée par un cancer fulgurant. MERCI Anne pour ta fidélité sans faille et ta présence à mes côtés au sein de l'Atelier et lors des manifestations et expositions. L'Atelier Pétra perd non seulement une animatrice de talent, mais aussi une amie au grand cœur.

Atelier Pétra

Notre amie et animatrice de l'Atelier Pétra des enfants, Anne, s'en est allée fin janvier 2021.
Anne, tu vas beaucoup nous manquer, ton talent, ta gentillesse, ta patience au tour, les cuissous rahu...
Maintenant, tu as rejoint les étoiles, mais tu resteras toujours dans nos cœurs.



L'Ensemble

Être acteur de notre vie locale et expérimenter de nouvelles idées. L'Ensemble participe à impulser une dynamique sociale, solidaire et environnementale. Venez visiter son laboratoire d'idées [1]. Vous y trouverez tous ses projets. Vous pouvez en proposer d'autres mais surtout vous pouvez les rejoindre dans les différents groupes de travail.

Gardons le lien !

L'association vous propose d'assister aux mardis de l'Ensemble [2], en visio en attendant de nous retrouver très prochainement à ciel ouvert. Ce sont des moments de partage en toute simplicité. À vous de définir le prochain thème : proposer, écouter et partager.



TÉMOIGNAGE DE SANDRINE

Porteuse du projet «Des fruits sur Saint-Brès»

Lorsque j'ai découvert l'action des "Incroyables Bosquets Fruitières", j'ai été emballée par l'idée et j'ai eu envie qu'il en pousse à Saint Brès. Faire partie de l'Ensemble m'a permis de pouvoir échanger sur cette idée dans une ambiance bienveillante et constructive, être ensemble pour une balade de repérage et faire mûrir le projet. C'est plus facile de se lancer à plusieurs !

[1] <https://www.ensemble.fr/le-laboratoire-didees/>

[2] <https://www.ensemble.fr/les-mardis-de-lensemble/>



TÉMOIGNAGE DE LOLA

J'ai participé à un mardi de l'Ensemble. C'était très enrichissant ! Nous avons, malgré le contexte sanitaire, collaboré en visio pour créer une fresque du climat. Les thèmes abordés ont permis une ouverture plus large de connaissances, nous faisant réaliser nos propres responsabilités, pour notre planète, notre futur, nos enfants. L'ambiance était chaleureuse et je suis ressortie de ce mardi avec l'envie de changer les choses !

BSBV

C'est une belle initiative que le BSBV a mis en place avec l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine en partenariat avec les enseignants. Le BSBV est intervenu dans les classes de l'école élémentaire pour sensibiliser les élèves à l'importance de la nutrition dans le sport et dans la vie courante.

Les enfants ont été mis en garde contre les mauvais réflexes alimentaires et leurs conséquences.

Ces séances ont été très appréciées et d'autres sujets sont en projet notamment sur le fair play, l'éducation et l'environnement avec toujours pour thème central le sport.

À la suite de ces séances théoriques, les jeunes se sont retrouvés sur le terrain pour une initiation au football. Les élèves ont même eu le droit à la visite surprise du Maire de Saint-Brès. C'est pour sortir des clichés qui nuisent au football, que le BSBV a souhaité intervenir

auprès des jeunes. Ainsi, ils ont pu montrer qu'au sein de leur club ils attachent beaucoup d'importance aux valeurs éducatives. Le football ne devant être qu'un prétexte pour le bon développement d'un enfant. Alors, prêt à les rejoindre ?



Nature et Loisirs

Le club a démarré fort l'année 2021. Sur 10 sorties proposées, 184 personnes ont sillonné les chemins du club en profitant de l'éclosion du printemps. Les adeptes de la marche ont pu notamment découvrir le château de Malavieille et le canyon du Diable. Le bureau de l'association s'applique chaque saison à rechercher des randonnées afin de proposer de nouveaux parcours. Si vous souhaitez vous investir en tant qu'animateur et si vous aimez la nature, les membres du club seraient heureux de vous accueillir.



**Journée des associations le samedi 4 septembre 2021 de 14h à 19h
au parc de l'Escargot**

Rebonds

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, Rebonds a pu maintenir quelques activités.

Deux sorties en février et mars ont pu être réalisées dans le cadre de la balade famille : les sources du Lez et le bois de Lens.

Le C.L.A.S. primaire qui avait repris en novembre a été contraint de cesser son activité par rapport, entre autres, aux horaires du couvre-feu. Avec le déconfinement, l'activité va pouvoir reprendre petit à petit. L'association a été sollicitée par le collège Le Béranger pour la mise en place d'un accompagnement scolaire et éducatif pour des élèves en grande difficulté scolaire ou en décrochage. L'équipe de bénévoles s'est impliquée de manière très active, pour aider ces jeunes de manière individualisée.

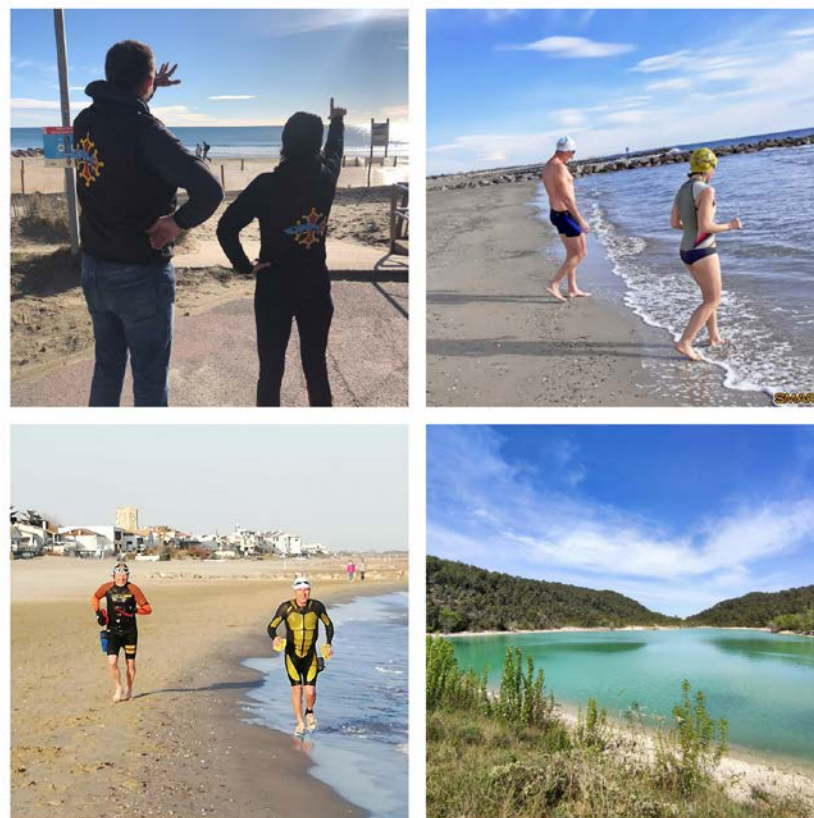
Un projet éco-citoyen, prévu pour les classes de 6^{ème}, a dû être annulé à cause des mesures sanitaires, tout comme d'autres activités à destination des parents.

Même si le milieu associatif souffre de cette situation, les membres de Rebonds ne perdent pas espoir et attendent des jours meilleurs avec le déconfinement !



Swimrun34

L'association Swimrun34 est toujours active malgré la crise. Après toutes les annulations des événements programmés, les initiatives furent diverses pour soutenir le moral des troupes. Mise en place des activités extérieures en dépit du froid durant la période hivernale (température de l'eau à 9 degrés pendant le mois de janvier). Vivement le mois de septembre pour le redémarrage des activités de l'association.



MINI BOULE

PROGRAMME 2021

Les informations transmises par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal permettent d'envisager une reprise et ce dans le plus strict respect du protocole sanitaire en vigueur :

- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique de 2m
- Matériel individuel et désinfecté
- Buvette avec respect des protocoles de la restauration
- Levée totale du couvre-feu à compter du 30/06

Suite à ces bonnes nouvelles, les membres du Bureau de la MINI BOULE sont heureux de vous annoncer la reprise des concours du vendredi soir en nocturne à compter du vendredi 2 juillet à 21h.

Les calendriers nationaux et départementaux ont également été adaptés par la fédération. De nombreuses épreuves ont donc été déplacées et certaines ont malheureusement dû être annulées.

COUPE DE FRANCE

La MINI BOULE recevra le club de Mauguio pour le 1^{er} tour. La date de cette rencontre n'est pas encore fixée.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES CLUBS

- Séniors masculins

Responsable d'équipe : Benoit VIVARES
Après une belle campagne 2020 où nos représentants se sont brillamment maintenus en 3^{ème} division. L'objectif 2021 sera de viser la 1^{ère} place du groupe et pourquoi pas monter en 2^{ème} division. Le tirage au sort n'a pas encore été réalisé et la première journée est prévue le vendredi 11 juin.



- Vétérans

Responsables d'équipe : Jean-Luc GIREAU et Antoine MONTESANO

Pour sa première participation à ce championnat, notre club débutera en 3^{ème} division et sera opposé à Carnon, Lansargues, Le Crès, Marsillargues et Vendargues. Début des rencontres le jeudi 27 mai.

- Féminines

Responsable d'équipe : Maryvonne JAOUEN
1^{ère} participation également pour les Féminines. La première journée est programmée le dimanche 13 juin à Saint-Brès. Le tirage au sort des groupes n'a pas encore été réalisé.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DE L'HÉRAULT

- Samedi 29 Mai : Triplettes Promotions à Lansargues
- Jeudi 3 Juin : Triplettes Vétérans à Mudaison
- Samedi 5 Juin : Triplettes Séniors au Crès
- Dimanche 6 Juin : Doublettes Mixtes à Valergues

Les épreuves qualificatives en tête-à-tête et en doublettes séniors sont annulées

Le Club de l'Âge d'Or

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, le Club de l'Âge d'Or reste en contact et à l'écoute de ses adhérents par mail ou par téléphone avec Augustin (augustin.quero1@orange.fr - 06 66 43 47 03) et Nicole (nicolezitoune@gmail.com - 06 34 35 78 11). Le Club de l'Âge d'Or a une mission de solidarité, de convivialité et d'entraide. Ne restez pas isolés contactez-les, faites-leur part de vos besoins, de vos désirs et de vos projets.

Avec le déconfinement progressif, les activités du club vont pouvoir reprendre petit à petit avec un protocole sanitaire et le maintien des gestes barrières.

Les membres du club ont hâte de vous retrouver.

Traditions

36^{ème} Fête d'été

Du vendredi 2 au dimanche 4 juillet

Saint-Brès

Rendez-vous page 27 (page ci-contre) pour découvrir le programme de la 36^{ème} Fête d'été de Saint-Brès.

Entrée libre

Feu d'artifice

Élection Miss Petite Camargue

Mardi 13 juillet | 21h

Av. de Nîmes - parking du Cabanon

À l'occasion de la Fête Nationale, la Ville de Saint-Brès vous propose une soirée en compagnie du Comité Miss Languedoc-Roussillon pour l'élection de Miss Petite Camargue. Au programme, défilé et spectacle dansé qui se clôtureront par le traditionnel feu d'artifice.

Entrée libre

Concert

Festival Radio France

Vendredi 23 juillet | 19h

Église de Saint-Brès

Le célèbre festival Radio France fait escale à l'église de Saint-Brès cet été !

D'une rencontre exceptionnelle entre un accordéoniste, Angel VILLART et un violoncelliste Louis-Guillaume FERRET est né un duo inédit le « Duo EØS ». Une véritable création artistique, une complicité hors pair qui permet à ses deux jeunes artistes de nous faire voyager dans un répertoire éclectique.

Entrée libre

Cinéma

La Métropole fait son cinéma

Vendredi 6 août | 22h

Parking de la Mairie

À la belle étoile, venez découvrir ou redécouvrir le film "La controverse de Valladolid" de Jean-Daniel Verhaeghe.

Les Indiens du Nouveau Monde ont-ils une âme ? Tel est l'objet du débat public qui oppose en 1550, à Valladolid, capitale de l'Espagne, le chanoine Sepulveda et le dominicain Las Casas.

Entrée libre

Estivales

Soirée d'été

Vendredi 27 août | 19h

Parc de l'Escargot

Avant la rentrée et pour prolonger les douces soirées d'été, venez partager un moment en famille ou entre amis à l'ombre des arbres du parc de l'Escargot.

Foodtruck et dégustations de vin viendront accompagner le double plateau musical avec le groupe Alter Ego qui reprend des tubes rock anglo-saxons et francophones ainsi que des tubes des années 90 à nos jours et le groupe Conjunto Mezclao qui vous plongera au cœur de Cuba avec la reprise de grands standards de la musique et des compositions en Français sur des rythmes cubains.

Entrée libre



VENDREDI 2 JUILLET

18H30 DÉFILÉ DES BANDES, DES MAJORETTES "LES THONS DE L'OR" ET DES MANADES - Départ au parc de l'Escargot
19H00 OUVERTURE DE LA FÊTE ET REMISE DES CLÉS DE LA VILLE
 Apéritif offert par la Mairie - Place de la Ramade
20H30 ENCIERRO avec la manade Lafon - Parc de l'Escargot
21H30 TAUREAU PISCINE avec la manade du Levant - Pradet
22H00 GRAND BAL - Av. de Nîmes parking du Cabanon
02H00 SOUPE À L'OIGNON - Salle polyvalente Gaston-Sabatier

SAMEDI 3 JUILLET

9H30 CONCIERGERIE DES ARLÉSIENNES ET DES TAMBOURINAÏRES "REVOLUN" - Départ à la brasserie Les 3 Béranges
10H00 MESSE PROVENÇALE avec la participation de la chorale "Les Escoutaires de la Cabreto", des Arlésiennes et des Tambourinaïres. Messe costumée à l'ancienne souhaitée - Église de Saint-Brès
11H00 BÉNÉDICTION DES GARDIANS - Église de Saint-Brès
11H30 CONCOURS ABRIVADO "SOUVENIR CHRISTOPHE PLA"
 Remise du prix par les Arlésiennes avec les manades Lafon, Levant, Robert Michel et Saladelles - Parc de l'Escargot
13H00 APÉRITIF MUSICAL - Brasserie Les 3 Béranges
15H00 DÉFILÉ DES MAJORETTES "MAJOR GIRL" accompagnées par la Penã "Ric'Art" - Départ au parc de l'Escargot
16H30 TAUREAU PISCINE avec la manade Saladelles - Pradet
18H30 BANDIDO 4 MANADES avec les manades Lafon, Levant, Saladelles et Robert Michel - Parc de l'Escargot
19H30 APÉRITIF MUSICAL - Brasserie les 3 Béranges
21H00 ENCIERRO avec la manade du Levant - Parc de l'Escargot
22H00 BAL EXTAVAGANZA "THE BIG SHOW" - Av. de Nîmes parking du Cabanon
02H00 SOUPE À L'OIGNON - Salle polyvalente Gaston-Sabatier

DIMANCHE 4 JUILLET

11H00 DÉJEUNER AU PRÉ ET FERRADE animés par la Penã Mythra
 Apéritif et brasucade offerts par le Comité des fêtes, repas tiré du sac - Manade Saladelles
16H00 ABRIVADO DES PÉQUÉLETS réservé aux enfants de moins de 14 ans - Parc de l'Escargot
17H00 ABRIVADO 3 MANADES avec les manades Lafon, Levant et Robert Michel - Parc de l'Escargot
18H30 TAUREAU PISCINE avec la manade Lafon - Pradet
20H00 APÉRO DE CLÔTURE - Brasserie Les 3 Béranges

Avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'année 2020 a vu l'annulation des fêtes d'été et d'hiver et avec elles, les moments de convivialité et de traditions chers aux Saint-Brésoises et Saint-Brésois. Parce que Saint-Brès est un territoire passionné par la bouvine, le Comité des fêtes de la Ville et la municipalité mettent tout en œuvre pour perpétuer la tradition de la fête d'été.

Même si la vie reprend son cours petit à petit, les mesures barrières restent de rigueur et les festivités estivales devront appliquer le protocole sanitaire émis par le Préfet de l'Hérault.

Rendez-vous donc du vendredi 2 au dimanche 4 juillet pour la 36^{ème} édition de la fête d'été.

SAMEDI 10 JUILLET

20H00 GRANDE PAËLLA ET SOIRÉE DANSANTE - Rue de Cantausse
 Inscriptions : Permanences mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 juillet de 17h30 à 19h30





SANTÉ

PHARMACIE DE SAINT-BRÈS

1 rue du Versant
04 67 70 26 55

PÔLE PARAMÉDICAL

1 rue du Versant

MÉDECINS

Dr Saleha FERROUDJ
04 67 66 51 97
Pôle paramédical

Dr Anne TENNEZE-DEISS
04 67 40 23 25
Pôle paramédical

SAGES-FEMMES

Anaïs ARNOUX
06 22 49 86 53
Pôle paramédical

Florent PECCOUX
06 19 32 54 81
Pôle paramédical

ORTHOPHONISTES

Emma SENEN
510 avenue de Nîmes
07 68 88 32 07

Sandra CHAULET
06 50 71 79 35
Pôle paramédical

Laure DALLE
06 62 19 37 09
Pôle paramédical

INFIRMIERS

Marina NOGARET
06 71 39 22 25
(remplaçante de Mme BRÉTIGNIÈRE qui a pris sa retraite)

Nathalie LLAURENS-AKHROUF
06 65 55 40 46

Florentine Trelcat
06 52 53 35 34
(remplaçante de Mme MALAFOSSE)

Sandrine THOMIN
06 08 51 07 33
Pôle paramédical

Virginie DIPANE
06 60 98 15 72
Pôle paramédical

Mourad MEZINE
06 06 64 89 11

Sébastien KIEKENS,
Yann COLIN, Anusha SAMARAKOON
Rue des Arbousiers
06 27 35 48 80

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHES

Sabine THIONNET et Monique BRIHAT
25 rue de l'Olivette
04 67 70 51 98

Julie VERRAES, Bénédicte BORDES, Thomas LENOIR et Jan BEDLEEM
333 avenue de Nîmes
04 34 40 40 38

Nicolas MARTIN et Cécile OLIVER
510 avenue de Nîmes
04 99 78 02 58

Cabinet MARTIN-PRIVAT-FERNANDEZ
6 place de la Ramade
06 78 53 07 50
06 07 03 76 45

SOPHROLOGUE
Stéphanie GOCH
06 09 32 41 46

RÉFLEXOTHÉRAPIE
Nicole Thivenin
06 75 67 00 61

VÉTÉRINAIRE CHIEN-CHAT-NAC
Dr Laëtitia MUS
6 rue du Versant
04 99 23 74 64

PSYCHOLOGUE
Nathalie CAYASSE
06 87 92 58 99
Pôle paramédical

MATÉRIEL MÉDICAL
Amédis
Mr PAOLETTI
Avenue de Nîmes
04 67 52 60 87

PODOLOGUE-PÉDICURE
Morgane TACHE
68 rue des Pinsons
04 67 03 35 97

VOTRE MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi | De 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr
www.ville-saintbres.fr



PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous
Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr

C.C.A.S.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 02 - ccas@ville-saintbres.fr

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20 - Tél : 04 67 87 46 04

services.techniques@ville-saintbres.fr

Eclairage public communal : 0 800 39 18 48 (CITEOS)

Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 09 - urbanisme@ville-saintbres.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 03

police.municipale@ville-saintbres.fr

SERVICE URBANISME POLICE MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h

Tél : 04 67 40 79 71 - bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr

Accueil administratif : 9h-12h et 15h-18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - accueil.loisirs@ville-saintbres.fr

Accueil administratif : 9h-12h et 15h-18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - espace.jeunesse@ville-saintbres.fr

service.associations@ville-saintbres.fr

Tél : 04 67 87 46 02 - service.culturel@ville-saintbres.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30 excepté le mercredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Tél : 04 67 87 10 17

Pour toute demande de prêt de matériel ou de location de salle, le dossier est à retirer et à déposer à l'accueil de la Mairie.
Toute demande adressée directement aux services techniques ne sera pas retenue. Merci de votre compréhension.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Maternelle « Les Péquélès »	04 67 70 38 14
Ecole Primaire « Jean-de-La-Fontaine »	04 67 70 13 80
Collège « Le Béranger » (Baillargues)	04 67 70 13 51
Lycée « Louis Feuillade » (Lunel)	04 67 83 51 00

TRANSPORTS

TAM	04 67 22 87 87
Hérault Transport	04 34 888 999
SNCF-TER	0 800 31 31 31 (numéro vert)
Taxi Ludo	06 19 73 61 77



URGENCES

Pompiers	112 ou 18
Samu	15
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel	04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries	04 67 70 03 31
CHU de Montpellier	04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France	0 810 333 034
Urgences Electricité ENEDIS	09 72 67 50 34
Urgences Régie des eaux	0 969 323 423



SOLIDARITÉS

SOS Femme Violence Conjugale	39 19
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	
Mail'âge de Castries	04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer	0 811 112 112



Correspondant Midi Libre
Manuel Azorin : 06 26 34 39 81



SERVICES MÉTROPOLITAINS

GUICHET UNIQUE EN MAIRIE

Un seul lieu pour les services communaux et métropolitains
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h

DÉCHETTERIE - POINT PROPRETÉ

04 67 03 48 43

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h / 14h à 18h et dimanche : 9h à 12h30

Fermeture à 19h entre avril et septembre

Prendre rendez-vous sur : www.eservices.montpellier3m.fr

0 800 88 11 77 (numéro vert)

0 969 323 423 (7j/7 et 24h/24)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M

ASSAINISSEMENT - AQUALTER (EX ALTEAU) 04 67 04 26 79
MÉDIATHÈQUE DE CASTRIES 04 67 10 43 80

Les membres du Conseil municipal réunis le jeudi 25 février à la salle Anduze-de-Saint-Paul.

Séance du jeudi 25 février 2021

Parmi les points à l'ordre du jour, le Maire fait voter la dénomination d'une allée "Arnaud Beltrame", en hommage au Colonel de gendarmerie mort en héros le 23 mars 2018 lors des attentats terroristes de Trèbes.

Laurent Jaoul : "Le choix de l'allée Arnaud Beltrame est aussi symbolique. Cette voie se trouve à quelques pas du Monument aux Morts de Saint-Brès symbole des combats de la Libération contre l'occupant nazi et de l'esprit de la Résistance française. Elle dessert le centre de loisirs et la salle polyvalente Gaston-Sabatier (Maire de Saint-Brès de 1959 à 1983) et sera inaugurée en même temps que la place de la Ramade et l'avenue de Nîmes."

Séance du jeudi 8 avril 2021

Lors de la séance publique du Conseil municipal, le Maire a annoncé 0% de hausse des taux d'imposition de la Ville de Saint-Brès pour la 6^{ème} année consécutive.



Du côté de la Métropole

Un groupe d'élus a été créé au sein du Conseil de Métropole de Montpellier par sept Maires (Baillargues, Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry et Vendargues), nommé "Liberté, Innovations, Traditions". Ce rassemblement de Maires urbains et ruraux ne constitue pas une opposition mais marque une certaine vigilance concernant le développement économique du territoire, qui ne peut souffrir de mesures coercitives au nom d'une écologie dogmatique, ainsi qu'une vigilance sur le respect des traditions qui font la richesse de nos villages.

Ce rassemblement marque surtout la volonté d'être force de propositions pour accompagner les grandes politiques publiques menées par la Métropole.



Les sept Maires du groupe "Liberté, Innovations, Traditions"

Naissances

Romy TIONNAIS le 13 février 2021
Maman Justine SAGUEZ
Papa Antoine TIONNAIS

Léo RIEN le 26 février 2021
Maman Mélanie MERABET
Papa Nicolas RIEN

Yvon COMABELLA le 4 mars 2021
Maman Sandra GRANJA
Papa Yvon COMABELLA

Lisa MORLET le 22 mars 2021
Maman Mélodie MERCUI
Papa Nicolas MORLET

Gaïa BAPT le 26 mars 2021
Maman Charlotte NAUDY
Papa François BAPT

Elise DANIEL le 26 mars 2021
Maman Samantha CÉRUTTI
Papa Guilhem DANIEL

Eloïse HEROUX le 27 mars 2021
Maman Virginie VARELA
Papa Alexis HEROUX

Emy THURY VALENTIN le 10 avril 2021
Maman Julie VALENTIN
Papa Florian THURY

Chamseddine BOUCHOU le 14 avril 2021
Maman Alexandra COSTA PORTA
Papa Rachid BOUCHOU

Lïya MARTIN le 15 avril 2021
Maman Priscillia MARTINEZ
Papa Frédéric MARTIN

Louis CHAULET le 26 avril 2021
Maman Mandy FORTEL
Papa Vincent CHAULET

Alessio ALLEGRE le 27 avril 2021
Maman Laury VAN-EENOOGHE
Papa Guillaume ALLEGRE

Naël FRICHETEAU OREJUELA le 27 avril 2021
Maman Julie OREJUELA
Papa Gaël FRICHETEAU

Téo TIREUX le 28 avril 2021
Maman Sonia PENELON
Papa Franck TIREUX

Kézya LACROIX le 1^{er} mai 2021
Maman Jeanne LACROIX

Hana FREJUS le 6 mai 2021
Maman Fatima ALLIOUI
Papa Brice FREJUS

Alba DAVIN le 14 mai 2021
Maman Corentine VELUT
Papa Igor DAVIN

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons une belle vie aux enfants.

Mariages

Eddy ROUSSEL et Noémie BRANCHE
le 27 février 2021

Alfredo PONT et Pascale LLORENS
le 5 mars 2021

Vincent GOSSELIN et Fanny ACHARD
le 20 mars 2021

Jean-Philippe De FIRMAS de PÉRIÈS et Emilie SABARY
le 24 avril 2021

Thomas PERELLI et Audrey DARNIS
le 24 avril 2021

Vincent ALVENTOSA et Elodie PONCE
le 7 mai 2021

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Juliette REMY (88 ans)
le 21 février 2021

Madeleine TAVAN (90 ans)
veuve Auguste BERAUD, le 23 février 2021

Jacqueline SALAGER (91 ans)
veuve Alain PAUL, le 26 février 2021

Régis VICEDO (57 ans)
le 22 mars 2021

Nous partageons la peine des familles et nous leur adressons nos sincères condoléances.

Victor CHARRANSOL (1 jour)
le 31 mars 2021

Joséphine LONGINOTTI (95 ans)
le 16 avril 2021

Vincent BORJA (86 ans)
le 28 mai 2021

Elisabeth DESTROY (61 ans)
le 30 mai 2021

MARDI 13 JUILLET

- ÉLECTION -

Miss Petite Camargue 2021

AVENUE DE NÎMES
Parking du Cabanon
SAINT-BRÈS

à partir de 21h

Spectacle gratuit

En présence de **Illana BARRY**
Miss Languedoc-Roussillon 2020
Prix de l'élégance 2021

**Suivie du traditionnel
feu d'artifice**



www.misslanguedoc.fr

[Camilla Miss Languedoc-Roussillon](#)

Édition officielle pour la Saint-Brès régionale et qualitative pour l'élection de Miss France 2022 en partenariat avec l'Agence Miss France Organisation